

Rapport RSE

2021



Nos engagements pour l'environnement,
la société et la gouvernance.



KallistaEnergy



Table des matières

Le mot du Président	6
----------------------------	----------

À propos de Kallista Energy	8
------------------------------------	----------

Nos chiffres clés	10
Quelques faits marquants pour Kallista Energy en 2021	11
Nos valeurs	12
Nos contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	14

Nos engagements pour l'environnement	16
---	-----------

Réduire notre impact environnemental	18
Protéger la biodiversité et les habitats naturels	26

Nos engagements sociétaux	34
----------------------------------	-----------

Nos engagements pour la gouvernance	42
--	-----------

Nos engagements

#01	Électrifier 100% de notre flotte de véhicules dès 2023*	p.20
#02	Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux	p.21
#03	Éviter, réduire et recycler les déchets de nos bureaux	p.22
#04	Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements	p.23
#05	Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre scope 3	p.24
#06	Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants	p.28
#07	Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets	p.29
#08	Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens	p.30
#09	Investir dans le renouvellement de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'électricité renouvelable	p.31
#10	Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir	p.32

#11	Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements	p.36
#12	Réunir les conditions pour le bien-être au travail de nos salariés	p.38
#13	Veiller à la diversité et la parité au sein de notre équipe	p.39
#14	Travailler de concert avec nos parties prenantes locales	p.40
#15	Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs	p.41
#16	Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec nos salariés	p.44
#17	Prévenir les fraudes	p.45
#18	Prévenir les risques de gestion	p.46
#19	Promouvoir la cybersécurité	p.47

* Objectif avancé de 2024 à 2023

Le mot du président



Kallista Energy s'était fixée en 2018 pour objectif de réduire de 40% ses émissions de CO₂ par salarié liées à ses activités de bureaux en 2022 par rapport aux émissions de 2017. La mobilisation de l'ensemble de nos collaborateurs et la confiance de nos actionnaires institutionnels nous ont permis d'atteindre cet objectif avec un an d'avance. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement au quotidien.

L'urgence climatique nous oblige à ne pas nous reposer sur nos lauriers et à aller plus loin. A partir de 2022, Kallista Energy va s'engager auprès de la « Science-Based Targets Initiative » (SBTi) pour se fixer une nouvelle feuille de route encore plus ambitieuse. Nous allons désormais intégrer la prise en compte du Scope 3, qui représente l'essentiel des émissions de nos activités, dans le calcul de notre empreinte carbone. Ce changement représente un défi de taille pour Kallista Energy pour concilier notre croissance forte dans le domaine des énergies renouvelables et la maîtrise de nos émissions de gaz à effet de serre. Ce défi est d'autant plus grand dans un secteur où le recours à des fournisseurs est souvent contraint, qu'il s'agisse de contraintes techniques ou de contraintes de prix.

L'Europe fait actuellement face à une crise énergétique d'envergure, avec une flambée des prix sans précédent. Cette crise, accentuée par la guerre en Ukraine, met une fois de plus en lumière notre trop grande dépendance à des ressources fossiles et aux enjeux politiques qui en découlent. Assurer la sécurité énergétique des pays d'Europe tout en diminuant la part des énergies fossiles dans le mix électrique et en décarbonant notre économie ne peut se faire rapidement sans un développement massif des énergies renouvelables.

A son échelle, Kallista Energy va contribuer à cette nécessaire transition énergétique. Nous allons renforcer notre parc de production d'électricité dans les pays où nous sommes présents et accentuer nos efforts dans l'électromobilité. Notre ambition est que la croissance de nos activités soit la plus responsable possible et intègre les données de la science pour maintenir notre planète sur une trajectoire qui ne mette pas en péril les générations futures.

Cette ambition est la somme des petites actions que nous menons chaque jour dans nos activités et que nous allons renforcer avec des « Science-based targets » qui seront définis en 2022.

Nos actions engagées en 2021 sont présentées dans ce rapport. Bonne lecture,

Frédéric Roche
Président du Groupe Kallista Energy





À propos de Kallista Energy

Nos chiffres clés en 2021



47

salariés en France, Allemagne et aux Pays-Bas



36 parcs éoliens et solaires / **432 MW**

installés en France, Allemagne et aux Pays-Bas
+40% du capital de Windpark Krammer (102 MW) aux Pays-Bas



84 M€

de chiffre d'affaires pour le groupe Kallista Energy



90

stations de recharge THP** en service en France entre 2023 et 2028

** Très Haute Puissance



820 000 MWh

produits, soit l'équivalent de



320 000

habitants approvisionnés en électricité renouvelable (avec chauffage électrique)



5,5 Mds

de km parcourus par une voiture électrique

Quelques faits marquants en 2021

ÉQUIPE

- ▶ Recrutement de 6 nouveaux collaborateurs en France et en Allemagne
- ▶ Ouverture d'un bureau à Hambourg en Allemagne

PROJETS

- ▶ Obtention de l'Autorisation d'Exploiter pour des parcs en Normandie et dans les Hauts-de-France
- ▶ Renouvellements de 2 parcs éoliens en Bretagne

DISTINCTION

- ▶ 5 étoiles GRESB pour la 3^{ème} année consécutive



ENGAGEMENTS

- ▶ Signataire du pacte mondial des Nations Unies

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



- ▶ Mécène du fonds ONF – Agir pour la forêt



CROISSANCE

- ▶ Acquisition de 15 parcs éoliens et solaires (180 MW) en France et en Allemagne
- ▶ Entrée sur le marché allemand
- ▶ Diversification dans le solaire
- ▶ Renforcement de notre présence aux Pays-Bas avec l'acquisition de 40% du capital du parc éolien Krammer (102 MW)



Nos valeurs

Conviction



Kallista Energy s'est fixée pour mission de développer des sources d'énergie qui contribuent à construire un avenir viable pour les générations futures. Nous voulons livrer une électricité à prix compétitif, accessible à tous, et dont la production tienne compte de l'urgence climatique. Cette conviction se traduit dans le quotidien de nos équipes par une démarche de fond visant à améliorer nos performances environnementales et sociétales, que ce soit pour nos parcs ou simplement dans nos bureaux.

Vis-à-vis de nos parties prenantes, cette conviction se traduit par :

- ▶ Une éthique très rigoureuse,
- ▶ Un processus industriel maîtrisé,
- ▶ Une gestion des risques basée sur le professionnalisme, la transparence et l'anticipation.

Éthique

En application des dispositions de l'Article 17- II, 1° de la loi du 9 décembre 2016 dans la logique desquelles notre groupe s'inscrit, bien qu'il soit en dessous des seuils fixés par la loi, les collaborateurs de Kallista Energy s'engagent à respecter un Code de conduite qui définit et illustre les différents comportements, susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence, à proscrire. Le code de conduite inclut la possibilité pour tout salarié de donner des alertes directement au président du comité d'audit de Kallista Energy sans passer par l'intermédiaire de la direction ou de la hiérarchie de l'entreprise. A titre d'exemple, dans le cadre du développement de nos projets, nous sommes particulièrement attentifs aux situations suivantes : l'exigence d'un loyer anormal, la spoliation d'un membre au sein d'une famille (exploitant agricole, usufruitier ou nupropriétaire), une demande de travaux ou de mesures compensatoires sans lien avec le projet ou la facturation de loyers pour des chemins normalement accessibles au public. De même, les engagements ou déclarations verbales qui peuvent être faites au cours de réunions doivent systématiquement faire l'objet d'un compte rendu écrit qui sera transmis à la direction de l'entreprise.

Kallista Energy préférera ne pas réaliser ou perdre un projet plutôt que de le remporter par des moyens dont la légalité est incertaine.



Pragmatisme



Kallista Energy investit dans des énergies compétitives, offrant le meilleur compromis entre les ressources disponibles, le rendement et l'impact environnemental.

Le choix de l'éolien et du solaire, loin d'être idéologique, repose sur la fiabilité de ces technologies et leur compétitivité sans cesse croissante. L'éolien et le solaire figurent parmi les énergies renouvelables les plus matures et les moins chères. C'est avec le même pragmatisme que Kallista Energy étudie la possibilité d'augmenter la capacité de production de ses parcs existants à travers des opérations de renouvellement et la possibilité d'investir dans d'autres activités complémentaires.

Durabilité

Pour Kallista Energy, une stratégie énergétique ne se conçoit que sur une durée longue. Nous bâtissons aujourd'hui un parc de production électrique viable, à terme, sans subvention. Une fois les investissements initiaux amortis (15 à 20 ans), les centrales offriront aux générations futures la possibilité de disposer d'une électricité extrêmement compétitive. Notre démarche d'efficacité inclut le recours aux technologies les plus récentes permettant de maximiser l'utilisation du potentiel énergétique de chaque site, tout en réduisant les coûts de maintenance. A ce titre, notre groupe s'est engagé dans un programme de renouvellement systématique des éoliennes conçues dans les années 2000 afin de disposer des machines les plus performantes et avec des coûts de maintenance les plus faibles possibles.



Nos contributions clés aux objectifs de développement durable en 2021



320 000 habitants approvisionnés en électricité renouvelable pour rendre notre économie résiliente et durable.



91 100 tonnes de CO₂ évitées grâce à nos éoliennes/parcs solaires en 2021. **94% de véhicules électriques et hybrides** dans notre flotte d'entreprise en 2021 [contre 71% en 2020].



Formation de 8 collaborateurs aux risques routiers. **Télétravail ponctuel** accessible à tous les collaborateurs. **Flexibilité des horaires** pour nos collaborateurs. **Formation de 4 salariés supplémentaires** aux premiers secours, à l'évacuation en cas d'incendie et à la manipulation d'extincteurs.



3,4 millions d'euros versés en taxes locales aux collectivités qui accueillent nos parcs en France pour contribuer à leur dynamisme.



100% des déchets de nos chantiers traités dans des centres spécialisés. **Tri sélectif dans nos bureaux** depuis 2017 avec Cèdre, une entreprise qui favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



Interventions régulières lors d'événements locaux pour sensibiliser les habitants sur le changement climatique et les énergies renouvelables. **Renforcement des connaissances** des membres de l'équipe de Kallista Energy sur les causes et les effets du changement climatique à travers des ateliers de la « **Fresque du climat** »

-40% de CO₂ par salarié : objectif atteint avec 1 an d'avance

Concilier croissance et maîtrise de notre impact carbone

Entre 2017 et 2022, Kallista Energy s'était fixée pour objectif de réduire de 40% les émissions de CO₂ liées à ses activités de bureau [Détails dans notre rapport RSE 2019]

Kallista Energy, grâce aux efforts conjugués de tous ses collaborateurs, a pu atteindre cet objectif dès 2021 dans un contexte de croissance. Ainsi, nos émissions par salarié liées à nos activités de bureau ont été réduites de 52% en 2021 par rapport à 2017. La baisse de nos émissions, initiée entre 2017 et 2019 s'est poursuivie, après un bilan de l'année 2020 marqué par la pandémie de COVID 19. Les actions mises en place, notamment sur l'électrification de notre flotte de véhicules et l'efficacité de nos équipements de chauffage, ont porté leurs fruits.

En 2021, le portefeuille d'actifs de Kallista Energy a augmenté de 180 MW pour passer à 432 MW au total, avec l'intégration de 15 nouveaux parcs éoliens et solaires en France et en Allemagne. De même, 6 nouveaux collaborateurs ont intégré l'équipe en 2021 et notre siège parisien a doublé de surface suite à son déménagement.

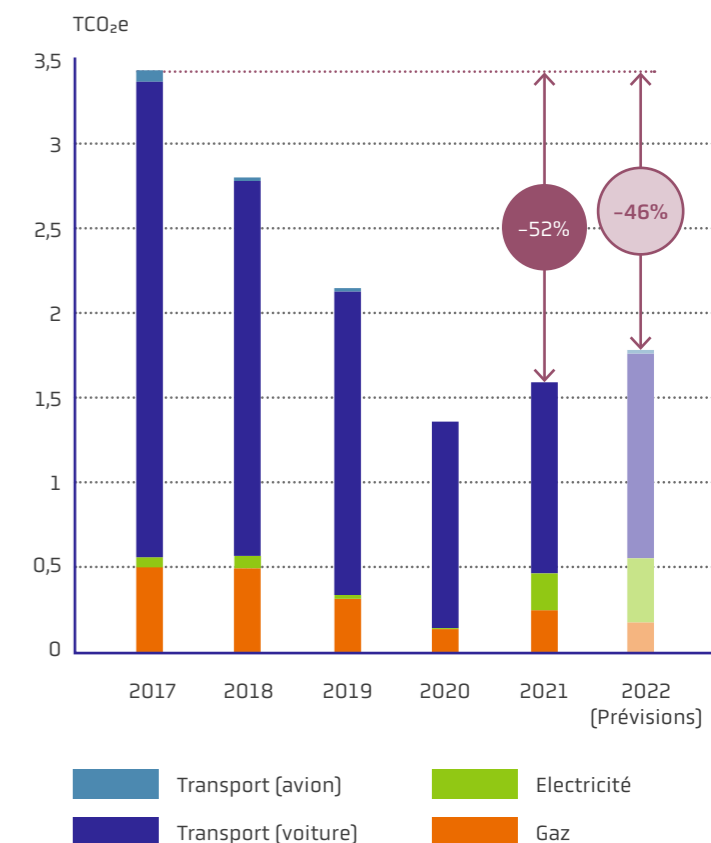
Notre bilan carbone 2021 intègre ces différents changements et, en particulier, l'augmentation de surface de notre bureau parisien. Ceci a eu pour effet de changer la physionomie de notre bilan carbone. La projection de nos émissions de CO₂ en 2022 laisse en effet apparaître une plus grande part liée à la consommation d'électricité. Toutefois, même avec ce changement, Kallista Energy devrait être en mesure de tenir son objectif de -40% de CO₂ par salarié sur les activités de bureau en 2022 par rapport à 2017 en accélérant ses efforts de réduction notamment sur l'électrification de sa flotte de véhicules (voir engagement #01).

VERS UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE CONSTRUITE SUR LES SCIENCE-BASED TARGETS (SBT)

Pour continuer à minimiser son impact tout en assurant la croissance et la résilience de ses activités sur le long-terme, Kallista Energy intégrera à partir de 2022 la prise en compte de son Scope 3 dans son bilan carbone.

Une nouvelle feuille de route sera ainsi élaborée sur la méthodologie du Science-Based Targets Initiative. Pour concrétiser cette ambition, Kallista Energy a fait le choix d'un accompagnement par un cabinet spécialisé dans l'élaboration des stratégies carbone des entreprises.

Émissions de CO₂ équivalent par employé





Nos engagements pour l'environnement



Réduire notre impact environnemental

Engagement #01

Électrifier 100% de notre flotte de véhicules d'ici 2023

Concilier la croissance de Kallista Energy avec une maîtrise de son empreinte carbone constitue un défi de taille à relever.

Pour maintenir sa trajectoire de -40% de CO₂ par salarié entre 2017 et 2022 dans un contexte de forte croissance de son activité, Kallista Energy accélère l'électrification de sa flotte de véhicules, poste qui présente jusqu'à présent le plus important impact carbone pour les émissions liées à nos activités de bureau.

Ainsi, toutes les nouvelles voitures qui intègrent notre flotte de véhicules sont désormais systématiquement des modèles électriques. Les derniers modèles thermiques seront remplacés dès la fin des contrats de location.

« J'AVAIS HÂTE DE PASSER À L'ÉLECTRIQUE POUR LIMITER MES ÉMISSIONS DE CO₂ ET VIVRE AU QUOTIDIEN NOTRE PROJET D'ENTREPRISE.

Je suis passé à un véhicule électrique de fonction en 2021. Pour mon travail, il fallait une voiture électrique capable de tracter une remorque pouvant transporter jusqu'à 700 kilos.

Le vrai changement dans mon quotidien est le fait de devoir planifier mes trajets en fonction des bornes de recharge disponibles. Même si certains trajets sont un peu plus longs avec la recharge, cela vaut le coup !

Rouler en électrique est plus confortable et sécurisant car la remorque est mieux tenue avec une voiture plus lourde. Je fais aussi beaucoup plus attention à ma consommation.

Je travaillais dans le contrôle réglementaire avant de venir chez Kallista Energy et j'étais assez loin des enjeux écologiques. Maintenant, j'ai une meilleure sensibilisation et je suis très content de pouvoir réduire l'impact de mes déplacements en voiture.

Bruno – opérateur éolien en Normandie

Résultats

2020

► 71% de véhicules électriques et hybrides dans notre flotte

Réalisations

2021

► 94% de véhicules électriques et hybrides dans notre flotte [l'objectif initial pour 2021 était de 74%]

Objectifs

2022

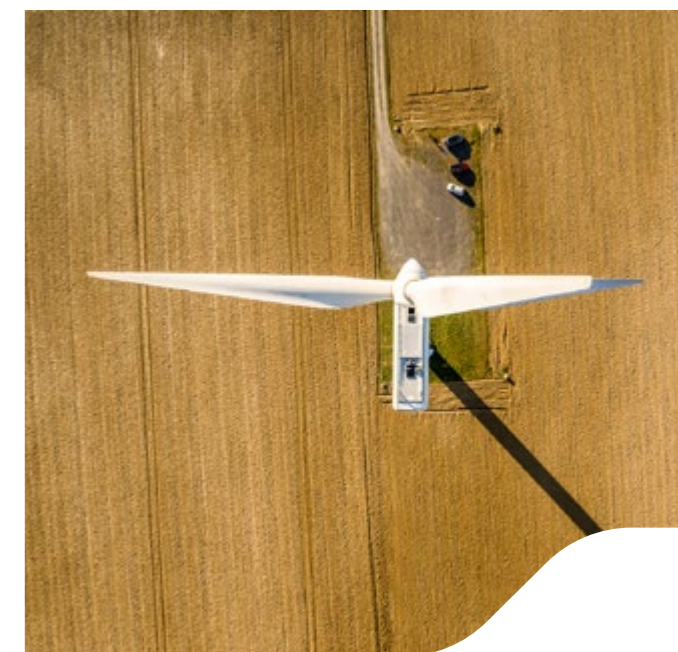
► 95% de véhicules électriques
 ► 2023 : 100% de véhicules électriques [avancement d'un an de cette ambition pour accompagner la croissance de l'entreprise]

Engagement #02

Bannir les vols intérieurs et limiter les vols internationaux

Les déplacements en transport en commun ou en véhicules électriques pour de longs trajets au sein d'un même pays font désormais partie de l'ADN de Kallista Energy. Le recours à des véhicules thermiques de location pour assurer des correspondances quand d'autres options en transport en commun ne sont pas disponibles, est limité au strict nécessaire en attendant le développement d'offres de voitures de location et de cars électriques. Les vols domestiques sont écartés des déplacements de nos collaborateurs.

Avec l'internationalisation de nos activités, des déplacements en avion plus fréquents sont nécessaires, notamment entre la France et l'Allemagne (~8 heures de trajet en train entre Hambourg et Paris, soit ~16 heures aller-retour). Kallista Energy continuera de mettre l'accent sur les outils de visioconférence tout en assurant à ses équipes la possibilité de pouvoir se retrouver afin de maintenir un lien social fort au sein de l'entreprise.



Une première étape avec les carburants d'aviation durables

Les carburants d'aviation durables (SAF), fabriqués à partir de ressources durables telles que les huiles de cuisson usagées, sont un substitut du kérosène. Leur utilisation permet de réduire les émissions de CO₂ et de particules fines. Ils offrent le même niveau de sécurité que le kérosène, et ils peuvent être mélangés au kérosène sans qu'il ne soit nécessaire de modifier les avions, leurs moteurs, ou les infrastructures logistiques et de stockage. Les carburants d'aviation durable permettent de réduire les émissions de CO₂ de 80% en moyenne (sur l'ensemble du cycle de vie) par rapport aux carburants classiques. [Source : Air France]

Réalisations

2021

► Aucun vol

Objectifs

2022

► A partir de 2022, Kallista Energy n'achètera plus que des billets d'avion issus de compagnies engagées dans une démarche SBTi (Science-Based Targets). De même, chaque billet sera acheté avec l'option « carburant d'aviation durables » (Sustainable Aviation Fuel - SAF), pour favoriser le développement de carburants alternatifs et ainsi contribuer à la transition du secteur aéronautique.
 ► Identifier des actions pour compenser le CO₂ émis par les vols inévitables pour le bon fonctionnement de l'entreprise

Engagement #03

Éviter, réduire et recycler les déchets dans nos bureaux

L'emménagement dans le nouveau siège de Kallista Energy a été l'occasion de renforcer la sensibilisation sur le tri et la valorisation des déchets dans les bureaux.

Ainsi, 8 poubelles de tri sont à la disposition de nos collaborateurs, avec des usages bien spécifiés. Chaque déchet peut ainsi trouver une nouvelle vie. Un dépliant présentant de manière simple le tri a été distribué à l'ensemble de l'équipe. Des temps de sensibilisation ont aussi été proposés dans l'espace de convivialité.



LE RECYCLAGE SOLIDAIRE AVEC CÈDRE

Depuis 2017, Kallista Energy poursuit son partenariat avec Cèdre, une entreprise de collecte de déchets qui favorise l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap. Ainsi, Cèdre emploie plus de 70 personnes en situation de handicap.

Le recyclage d'une tonne de papier permet d'économiser près de 500 tonnes de CO₂ par rapport à la fabrication d'une tonne de papier neuf. De plus, le recyclage du papier emploie 5 personnes quand l'élimination par incinération n'en fait travailler qu'une pour le même volume (source : Cèdre). Deux raisons d'accentuer nos efforts sur le recyclage en plus de la sobriété.

Réalisations

2021

- ▶ Installation d'une fontaine à eau micro-filtrée au siège parisien
- ▶ 0 bouteille en plastique achetée pour les bureaux
- ▶ Mise à disposition de 8 poubelles de tri au siège parisien
- ▶ Paramétrage des imprimantes pour une impression recto-verso par défaut

Objectifs

2022

- ▶ Continuer la sensibilisation sur la nécessité de réduire nos déchets (utilisation de contenants réutilisables le midi, réduction des impressions...)
- ▶ Réaliser tous nos événements avec de la vaisselle réutilisable
- ▶ Maintenir notre partenariat avec Cèdre

Engagement #04

Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements

En juin 2021, Kallista Energy a déménagé son siège parisien dans de nouveaux locaux. L'année 2021, encore marquée par la pandémie de COVID-19, ne permet pas d'avoir une idée précise de la consommation énergétique de nos nouveaux bureaux.

Les autres bureaux de Kallista Energy en France (Lyon, Bordeaux) et en Allemagne (Hambourg) se situent au sein d'espaces de travail partagés. Un suivi précis de la consommation d'énergie pour ces bureaux n'est pas encore possible. La consommation d'énergie de nos collaborateurs dans ces bureaux est réintégrée dans notre bilan, au prorata de la consommation du siège parisien.

Kallista Energy est locataire des bureaux abritant son nouveau siège à Paris. Le bâtiment est chauffé grâce au réseau de chaleur de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU). Quant à la fourniture en électricité, des discussions sont en cours avec le bailleur pour souscrire à une offre d'électricité renouvelable.

LE SIÈGE PARISIEN DE KALLISTA ENERGY EN PARTIE CHAUFFÉ GRÂCE AUX DÉCHETS MÉNAGERS !

Le nouveau siège parisien de Kallista Energy est alimenté par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU). 45% de la chaleur fournie par la CPCU est récupérée auprès d'unités qui valorisent les déchets ménagers d'Île de France. De plus, la CPCU dispose de chaudières qui produisent de la chaleur à partir de divers combustibles : gaz et biogaz, charbon et granulés de bois, biocombustibles liquides... Au final, plus de la moitié des sources d'énergie utilisées par la CPCU pour produire sa chaleur est renouvelable ou de récupération.

Source : cpcu.fr

Résultats

2020

- ▶ 17 800 kWh de gaz consommés (année non-représentative en raison de la pandémie de COVID 19)

Réalisations

2021

- ▶ 45 500 kWh d'énergie consommée pour le chauffage (29 000 kWh de gaz dans notre ancien siège et 16 500 kWh de CPCU dans le nouveau sur 6 mois)

Objectifs

2022

- ▶ En attente de données précises sur une année complète pour établir de nouveaux objectifs

Engagement #05

Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre scope 3

Les émissions indirectes de Kallista Energy liées à son Scope 3 (achat d'éoliennes et de panneaux solaires, construction des parcs...) constituent plus de 99% de ses émissions. De ce fait, Kallista Energy va s'atteler à agir, à son échelle, pour promouvoir une dynamique vertueuse auprès de ses fournisseurs.

Depuis 2020, Kallista Energy est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce pacte incite les entreprises à aligner leurs pratiques et leurs stratégies sur les dix principes, qui découlent des textes fondamentaux des Nations Unies, dans les domaines des droits humains, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Kallista Energy intègre le respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans ses contrats majeurs pour s'assurer que ses partenaires partagent les mêmes valeurs fondamentales.

A partir de 2022, Kallista Energy viendra renforcer ses critères de sélection de ses fournisseurs en privilégiant ceux qui sont engagés ou qui vont s'engager sur des « science-based targets » pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Réalisations

2021

► Un contrat incluant un engagement sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies signé avec un partenaire stratégique

Objectifs

2022

- Maintien de la charte d'engagement sur les valeurs des Nations Unies
- Mettre en place un critère de sélection des fournisseurs en fonction de leur engagement « science-based targets »





Protéger la biodiversité et les habitats naturels

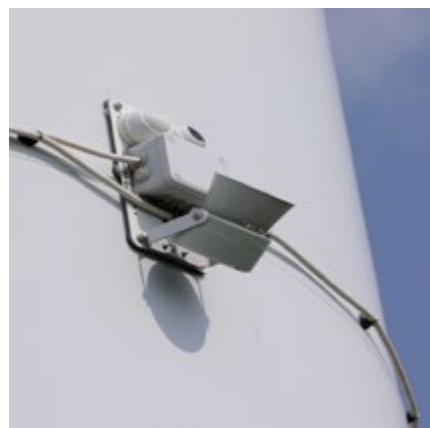
Engagement #06

Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

En 2021, Kallista Energy a sollicité environ 35 bureaux d'études indépendants pour participer au développement de ses projets. Notre entreprise reste ainsi fidèle à son engagement de disposer des conseils d'experts reconnus pour la qualité de leur travail pour élaborer les meilleurs projets possibles.

De plus, Kallista Energy s'inscrit dans un processus d'amélioration continue en expérimentant des solutions innovantes en phase de développement de projets mais aussi pendant l'exploitation de ses parcs. Notre équipe a ainsi pu tester la solution « SafeWind » sur deux de nos parcs dans la Beauce.

SafeWind : un dispositif innovant pour suivre l'activité des oiseaux et prévenir les collisions



Le dispositif SafeWind (caméra et avertisseur sonore) installé sur une éolienne

D'août 2020 à décembre 2021, Kallista Energy a procédé à un test grandeur nature du dispositif « SafeWind » développé par le cabinet BioDiv. Il s'agit d'une solution qui associe des caméras de surveillance et des avertisseurs sonores installés sur une éolienne à une intelligence artificielle capable de détecter les oiseaux en approche. Les flux vidéo sont analysés en temps réel. Si un oiseau s'approche à moins de 150 mètres d'une éolienne sur une trajectoire pouvant laisser présager une collision, un signal sonore (dissuasif) est émis pour l'éloigner. En dernier recours, le dispositif peut être configuré pour arrêter complètement l'éolienne si l'oiseau ne modifie pas sa trajectoire. Kallista Energy a déployé ce dispositif sur deux parcs éoliens en service, situés dans la Beauce. L'objectif était avant tout de tester le fonctionnement de l'outil et de disposer d'un suivi en temps réel et en continu de l'activité des oiseaux sur ces sites, en vue de son déploiement sur d'autres parcs si nécessaire.

Le suivi habituel de ces deux parcs éoliens ne présentait aucun constat alarmant sur la cohabitation avec les oiseaux. Le dispositif SafeWind est venu confirmer ces observations. En 16 mois, le dispositif SafeWind a identifié près de 18000 passages d'oiseaux à proximité des éoliennes équipées. Seulement 4 comportements dangereux (traversée du rotor) ont été notés (0,02%) et aucune collision n'est à déplorer.

Notre équipe a pu tirer trois enseignements majeurs de cette expérimentation :

- ▶ La fonction de dissuasion acoustique du dispositif est très efficace étant donné le nombre d'observations et le faible nombre de comportement dangereux. La quasi-totalité des oiseaux sont ainsi éloignés suite au déclenchement des avertisseurs sonores.
- ▶ Les abords des parcs éoliens n'ont pas été désertés par les oiseaux. Les caméras permettent de distinguer les différentes espèces d'oiseaux, peu importe le gabarit, qui entrent dans le champ de détection. Ainsi, le dispositif SafeWind montre que les éoliennes ne semblent avoir aucune influence sur la fréquentation du site par les espèces qui s'y trouvent habituellement et s'y reproduisent (Busard Saint-Martin, Buse variable, Faucon crécerelle, passereaux, colombidés, corvidés...). De même, les émissions acoustiques liées au dispositif SafeWind n'ont généré aucune perte d'habitat, notamment pour la population de Busard Saint-Martin qui se reproduit localement.
- ▶ La disponibilité du dispositif SafeWind est excellente puisqu'aucun dysfonctionnement n'a été noté durant les 16 mois ce qui a permis d'assurer un suivi permanent nuit et jour.

Les résultats de cette expérimentation viennent confirmer la qualité du travail d'inventaire et d'analyses effectuées par les bureaux d'études pendant la phase de développement des deux parcs éoliens.

Kallista Energy a aussi mis en place un dispositif similaire aux Pays-Bas, dans une zone où la population d'oiseaux a augmenté ces dernières années.

Engagement #07

Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

En 2021, Kallista Energy a procédé au démantèlement et au renouvellement de deux parcs éoliens situés à Trébry et Lanfains dans les Côtes-d'Armor. Notre équipe avait déjà acquis une expérience du renouvellement complet d'un parc éolien dès 2017 (Parc éolien de Plouyé dans le Finistère) et a ainsi pu mettre en pratique les enseignements concrets issus de ce premier projet.

La collaboration avec Guyot Environnement et les autres partenaires sur ces chantiers nous ont permis de mettre en œuvre nos exigences pour la réussite technique et environnementale de ces projets.

Tous les déchets issus du démantèlement des éoliennes ont fait l'objet d'un suivi strict par Guyot Environnement à travers un registre de suivi de tous les éléments recyclés (qui suit la nomenclature des déchets) et des bordereaux de suivi de déchets pour les déchets dangereux (huiles, SF6).

De même, des constats d'huissiers ont été réalisés pour confirmer que la totalité des massifs de fondation des anciennes éoliennes a été enlevée et que le terrain a été remis en état avec de la terre végétale.

voir la vidéo ▶



Recyclage, valorisation et réutilisation !

En plus du recyclage et de la valorisation des différents composants des éoliennes (voir engagement #09), Kallista Energy a aussi procédé à la récupération de plusieurs éléments pour une réutilisation ultérieure (transformateurs ; mécanismes, cellules et disjoncteurs HTA...). Ces éléments permettront de réparer des éoliennes de même modèle et ainsi d'éviter l'usage de matériel neuf.

De plus, Kallista Energy a fait don d'une nacelle d'éolienne au lycée professionnel Saint-François d'Assise situé à la Roche-sur-Yon pour la formation de techniciens de maintenance.

Les grandes étapes du démantèlement d'une éolienne en vidéo :



Objectifs

2022

▶ Pour nos chantiers à venir :

Définir un tri des déchets plus contraignant que la législation en vigueur sur les chantiers.

- Mettre en place des bennes à déchets encore plus différenciées qu'actuellement pour le recyclage, y compris pour la valorisation des déchets du quotidien des ouvriers.
- Associer un bureau de contrôle pour un suivi du tri des déchets, au-delà des domaines réglementaires

Engagement #08

Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

La mission de Kallista Energy est de produire de l'électricité au meilleur coût économique et environnemental. La préservation de l'environnement fait partie inhérente de la conception de nos projets. Elle se concrétise par le respect strict des règles qui encadrent le développement de projets éoliens et solaires ainsi que l'exploitation des parcs.

A ce titre, nous investissons dans l'expérimentation de solutions innovantes, tel que le dispositif SafeWind (voir Engagement #06) afin de pouvoir minimiser davantage l'impact de nos projets.

De plus, nous soutenons des initiatives qui vont au-delà de notre périmètre d'action pour contribuer, à notre échelle, à la résilience des écosystèmes, notamment à travers un partenariat avec l'Office National des Forêts.



Réalisations

2021

- Réalisation de suivis post-implantation (activité des chauves-souris & mortalité des oiseaux et des chauves-souris) dans les Hauts de France, en Normandie et dans le Centre : pose de 8 BATmode
- Suivi environnemental des chantiers des parcs de Trébry et Lanfains réalisé par le coordinateur environnemental interne (sensibilisation des équipes, rédaction de fiche chantier) et un bureau d'études indépendant pour attester du respect des mesures inscrites aux arrêtés préfectoraux. Ces suivis ont permis une maîtrise totale des impacts du chantier sur la biodiversité
- Mise en place d'un bridage chiroptérologique à Oostflakkee (Pays-Bas) pour renforcer la prise en compte de l'activité des chauves-souris
- Expérimentation du dispositif « SafeWind » sur deux parcs dans la Beauce (voir engagement #06)
- Soutien à l'Office National des Forêts pour la restauration de 5 ha de forêt en Normandie (voir Engagement #15)

Objectifs

2022

- Réaliser un suivi de la mortalité sur notre parc éolien d'Oostflakkee aux Pays-Bas : pose d'un BATmode en nacelle et d'un enregistreur SM4 Bat à 30m de haut sur le mât pour améliorer notre connaissance de l'activité locale des chauves-souris et mieux les protéger
- Réaliser des suivis post-implantation sur nos parcs en Bretagne, Normandie et Pays de La Loire (écoutes en nacelle + suivi de l'activité des chauves-souris et des oiseaux) avec la pose de 10 dispositifs BatMode
- Poursuivre les signatures de convention en Normandie avec le Groupe Ornithologique Normand pour la mise en place de mesure de protection des busards
- Renforcer nos protocoles internes pour le suivi avifaune conformément à l'article R.512-69 du code de l'Environnement et à l'article 12 de l'arrêté du 26 août 2021 relatif aux ICPE

Engagement #09

Investir dans le renouvellement de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'énergie renouvelable

Kallista Energy poursuit le déploiement de son plan de renouvellement de ses parcs éoliens les plus anciens. L'objectif premier de ce plan est d'optimiser la production d'électricité renouvelable sur les sites les mieux ventés. Cette stratégie implique une adhésion à long-terme de nos actionnaires institutionnels à notre projet d'entreprise car elle requiert des investissements conséquents.

En 2021, Kallista Energy a ainsi pu procéder au renouvellement de deux parcs éoliens en Bretagne, dans les communes de Trébry et Lanfains (Côtes d'Armor).

A Trébry, la production d'électricité va augmenter de 30% avec le même nombre d'éoliennes installées. A Lanfains, le nouveau parc va produire 60% d'électricité de plus avec une éolienne supplémentaire.

Dans les deux cas, la hauteur totale des éoliennes est demeurée inchangée. Les gains d'efficacité sont générés par les avancées technologies (puissance de la génératrice, taille du rotor...).

Réalisations

2021

- Pour le renouvellement de nos parcs éoliens de Trébry et Lanfains :
- Collaboration avec un recycleur local pour le démantèlement avec un suivi complet des déchets
 - Optimisation de la conception de la base vie du chantier pour limiter les émissions de CO₂ liées à la consommation d'eau et d'énergie
 - A Lanfains, connexion aux réseaux publics d'électricité et d'eau (pas d'utilisation de groupe électrogène ni de citerne d'eau – pas de transport en camion)
 - Enlèvement de la totalité des massifs de fondation, conformément à la Loi

« Le parc éolien de Trébry a été l'un des tout premiers à être développé dans ce coin du département. A l'époque, c'était une curiosité et on a eu un défilé impressionnant de voitures lors du chantier de construction. Ici, les éoliennes sont installées sur la ligne de crête du Mont Bel-Air qui est le point culminant des Côtes-d'Armor avec 339 mètres. Cela paraissait logique d'avoir des éoliennes ici car on a du vent. Le parc éolien a un effet positif sur l'image de la commune. Il montre notre engagement pour le développement durable. Au moment de la construction des éoliennes, la Mairie avait aussi fait installer des panneaux solaires sur des logements communaux pour que l'on produise plus d'énergie localement. Quand j'ai su que les nouvelles éoliennes allaient produire 30% d'électricité en plus, j'ai été convaincu par le projet de renouvellement. Il faut qu'on continue de développer des énergies renouvelables pour améliorer l'autonomie énergétique de notre région.

Daniel Commault
maire de Trébry depuis 2020

Objectifs

2022

- Poursuivre notre plan de renouvellement de nos parcs éoliens les plus anciens
 - Améliorer le bilan carbone des fondations de nos éoliennes
- Environ 20% des émissions d'une éolienne sur tout son cycle de vie sont liées au béton utilisé pour sa fondation. Le béton utilisé pour les fondations constitue par conséquent un axe de travail important pour Kallista Energy. Notre équipe a initié un travail avec un cabinet indépendant pour évaluer les solutions pour réduire nos émissions liées au béton en suivant plusieurs axes de travail : une meilleure conception des fondations pour réduire la quantité de béton, l'utilisation de béton présentant un meilleur bilan carbone (par exemple dans des usines fonctionnant à l'électricité bas carbone plutôt que des ressources fossiles)...

Engagement #10

Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

Pour le démantèlement des parcs éoliens de Trébry et Lanfains en Bretagne, Kallista Energy s'est appuyée sur l'expertise de Guyot Environnement, un recycleur breton pour le recyclage et la valorisation des composants des éoliennes. Les pales des anciennes éoliennes de ces deux parcs étaient majoritairement composées de bois. Le recyclage du bois et la valorisation énergétique de la fibre de verre se sont imposés comme la solution la plus adaptée.

Grâce aux procédés industriels de Guyot Environnement, le bois a majoritairement pu être récupéré pour matière et recyclé en panneau de bois. Les plus petits morceaux ainsi que la fibre de verre et les résines entrent dans la même chaîne de valorisation que les déchets industriels banals (déchets inertes et non dangereux). Ils ont été transformés en combustible solide de récupération (CSR), qui servira d'énergie à des chaufferies ou cimenteries en remplacement de ressources fossiles.

Des ressources pédagogiques pour mettre fin aux idées reçues sur la fin de vie des pales d'éoliennes

Que deviennent les pales des éoliennes démantelées ? Afin de répondre à cette question et de mettre fin aux fausses informations qui avancent que les pales finissent dans des cimetières géants en France, Kallista Energy a profité de ces chantiers pour contribuer à la pédagogie sur le démantèlement des éoliennes à travers une série de vidéos qui retracent les grandes étapes du chantier et qui permettent de tordre le cou à des idées reçues, notamment sur ce qu'il advient des fondations et des pales des anciennes éoliennes.



voir la vidéo ▶



Objectifs

2022

- ▶ Kallista Energy continuera de s'appuyer sur l'expertise des recycleurs pour trouver la solution la plus adaptée aux pales démantelées. Nous restons aussi à l'écoute des avancées technologiques
- ▶ Etudier l'impact environnemental du recyclage de la fibre de verre par rapport à une valorisation en Combustible Solide de Récupération (CSR) pour nos prochains démantèlements





Nos engagements sociétaux

Engagement #11

Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

Kallista Energy est désormais certifiée ISO45001 (Sécurité), ISO14001 (Environnement) et ISO9001 (Qualité) pour son département Exploitation. Ces certifications reflètent la rigueur que nous appliquons dans nos procédures et nos suivis pour assurer la sécurité de nos collaborateurs et la préservation de l'environnement. De plus, ces certifications nous engagent dans un processus d'amélioration continue pour maintenir nos exigences en matière de sécurité au niveau le plus élevé.

Actualités

2021

- ▶ Obtention d'une triple certification ISO 9001, 14001 et 45001 pour notre département Exploitation
- ▶ Mise en place d'ateliers de sensibilisation sur la sécurité pour les collaborateurs (diffusion d'un dépliant sur la sécurité au travail...)
- ▶ Sensibilisation au risque routier (formation Centaure) pour les collaborateurs itinérants
- ▶ Formation de 4 collaborateurs travaillant à Lyon et Bordeaux (dans des espaces de travail partagés) aux premiers secours.
- ▶ Mise à jour de nos procédures de sécurité pour les adapter au nouveau siège parisien et organisation d'un exercice d'évacuation des nouveaux locaux
- ▶ Réalisation d'un exercice d'évacuation d'une éolienne avec les pompiers en Normandie et exercices pour mettre en place des « kit de secours » dans les éoliennes
- ▶ Prise de contact avec les SDIS de plusieurs départements (Aisne, Côtes d'Armor, Eure-et-Loir, Finistère, Oise...) afin de leur communiquer les localisations précises de nos éoliennes, de contribuer à l'exhaustivité des plans ETARES et de leur proposer la mise à disposition de nos éoliennes pour des exercices d'évacuation
- ▶ Recrutement d'un nouveau collaborateur pour renforcer notre équipe exploitation, notamment pour les contrôles réglementaires
- ▶ 1 accident de travail (accident de voiture entre le domicile et le bureau) à déplorer en 2021

Objectifs

2022

- ▶ Recruter un responsable QHSE ***
- ▶ Dans la logique de la certification ISO 45001, assurer une conformité éprouvée :
 - Au code du travail
 - À la réglementation ICPE à laquelle sont assujettis les parcs éoliens
 - À l'évolution rapide des textes de lois en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement
- ▶ Adapter nos procédures de sécurités à la croissance de l'entreprise
- ▶ Intégrer les enjeux de sécurité liés aux Infrastructures de recharge
- ▶ 0 accident de travail

*** Qualité, hygiène, sécurité, environnement

UN EXERCICE DE HAUT VOL AVEC LES POMPIERS EN NORMANDIE

En octobre 2021, les équipes du GRIMP des SDIS 27 et 76 ont pu réaliser sur deux jours des exercices de secours et d'évacuation par hélicoptère de la nacelle d'une éolienne dans l'Eure. Ces exercices, qui ont eu lieu sur notre parc éolien de Campigny, avaient pour but de permettre aux pompiers de pouvoir envisager les meilleures options (descente en rappel, évacuation par hélicoptère...) dans le cas d'une intervention en haut d'une éolienne. Le ballet de l'hélicoptère 'Dragon 76' n'a pas manqué d'attirer l'attention des riverains, impressionnés par la dextérité des pompiers !



◀ voir la vidéo



Engagement #12

Réunir les conditions pour le bien-être au travail des salariés

Le déménagement du siège parisien de Kallista Energy a constitué l'un des temps forts de la vie d'équipe en 2021. En 2020, 94% des salariés avaient exprimé leur satisfaction vis-à-vis de Kallista Energy dans un baromètre réalisé par un cabinet extérieur. L'atmosphère ainsi que le cadre de travail était ressortis comme des éléments importants aux yeux des salariés. Par conséquent, la conduite du déménagement du siège parisien de Kallista Energy en 2021 a été un sujet auquel les salariés ont été associés pour maintenir la cohésion d'équipe. Kallista Energy occupait les précédents bureaux depuis plus de 10 ans.

Ainsi, les remarques formulées par les collaborateurs ont été intégrées dans le cahier des charges remis à l'agence chargée de l'aménagement de nos nouveaux locaux : pas d'open-space, un plus grand espace convivialité, plus de salles de réunions...

La même attention est portée aux choix des espaces de travail partagés pour nos collaborateurs en région.



Réalisations

2021

- Prise en compte des remarques des collaborateurs dans l'aménagement du nouveau siège parisien
- Organisation d'une "Fresque du climat" pour tous les collaborateurs afin les sensibiliser davantage aux enjeux climatiques et de les accompagner dans leur trajectoire carbone individuel (Fresque animée par l'association Planète Urgence)
- Partenariat avec Trust Society afin de faire bénéficier de tarifs avantageux nos collaborateurs. Trust Society est une plateforme de vente par internet qui propose des produits français pour remplacer tous les produits du quotidien par des alternatives durables.
- Mise en place d'une procédure de télétravail ponctuel pour l'ensemble de l'équipe
- Ouverture d'un bureau à Hambourg en Allemagne. Le choix du site a été défini sur les recommandations de nos collègues allemands

Objectifs

2022

- Organiser un séminaire d'équipe en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent, après 2 années sans rencontre de l'ensemble des collaborateurs en raison de la pandémie de COVID 19
- Proposer de nouveaux ateliers à nos collaborateurs suite à la « Fresque du climat » pour encourager les initiatives individuelles pour le climat

Engagement #13

Veiller à la diversité et la parité au sein de notre entreprise

La croissance des activités de Kallista Energy s'accompagne d'un renforcement de l'équipe. Six nouveaux collaborateurs ont ainsi été recrutés en 2021. Notre politique de recrutement demeure de miser sur le potentiel des candidats plutôt que systématiquement sur l'expérience. De plus, nous privilégions les montées en responsabilités ou la mobilité interne dans les équipes qui s'agrandissent ou dans le déploiement de nos nouvelles activités pour donner des perspectives à nos collaborateurs.

En 2021, notre équipe est passée de 35 à 38% de femmes. Ce chiffre demeure supérieur à la moyenne des femmes dans le secteur des Industries Electriques et Gazières, qui se situe aux alentours de 27%.

Nos procédures de recrutement respectent scrupuleusement les lois en vigueur afin d'éviter toute forme de discrimination.



Objectifs

2022

- Maintenir notre processus de recrutement impliquant plusieurs membres de l'équipe pour éviter toute discrimination, même inconsciente
- Privilégier les mobilités et promotions internes

Engagement #14

Travailler de concert avec nos parties prenantes locales

Fidèle à son engagement de travailler en étroite collaboration avec les communes rurales où elle développe des projets, Kallista Energy continue de renforcer ses outils de concertation. Notre portail d'information digital constitue ainsi un nouvel espace de dialogue et d'échanges en continu avec les riverains de nos projets, en plus des rencontres que nous leur proposons sur le terrain. La désinformation sur les énergies renouvelables et le changement climatique est omniprésente sur les réseaux sociaux. La communication sur les réseaux sociaux et les plateformes digitales est par conséquent devenue un vecteur de communication nécessaire pour présenter les faits et remettre de l'objectivité dans les débats.



Réalisations

2021

- ▶ Déploiement de notre portail digital exclusivement à destination des riverains de nos projets. Le portail est accessible sur internet et aussi en application mobile pour proposer un moyen de communication simple et en continu aux riverains de nos parcs
- ▶ Réalisation de plusieurs campagnes d'information en porte à porte dans des communes où nous développons des projets pour nous assurer de la bonne information de tous les habitants (directement par nos équipes ou à travers un cabinet spécialisé)
- ▶ Organisation de réunions d'information très en amont dans la phase de développement de nos projets afin d'échanger avec les habitants du territoire
- ▶ Diffusion d'une lettre d'information proposant un bilan annuel à chaque commune qui accueille l'un de nos parcs éoliens
- ▶ Renforcement de notre procédure d'astreinte pour que notre équipe Exploitation soit joignable à tout moment (mise en place de numéro unique par région)
- ▶ Partenariat avec l'ONF pour la restauration de 5 ha dans la forêt d'Eu (Normandie)

Objectifs

2022

- ▶ Inscrire notre portail d'information digital dans un processus d'amélioration continue afin de rendre l'outil plus performant et simple d'utilisation pour les riverains de nos projets
- ▶ Assurer une plus grande visibilité de notre portail d'information pour toucher un plus grand nombre de riverains
- ▶ Organiser des journées portes ouvertes de nos parcs éoliens de Trébry et Lanfains suite à leur renouvellement
- ▶ Proposer des animations sur le thème des énergies renouvelables aux écoles qui nous sollicitent
- ▶ Renouveler notre partenariat avec le fonds ONF- Agir pour la forêt

Engagement #15

Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs

En 2021, Kallista Energy a versé 3,4 millions d'euros en taxes locales aux collectivités qui accueillent ses parcs éoliens et solaire en France. Ce montant est en augmentation par rapport aux années précédentes. En complément, notre entreprise est régulièrement sollicitée par des communes rurales pour soutenir des actions locales. Cela témoigne de l'identification du parc éolien ou solaire comme une activité économique à part entière du territoire par les communes où notre entreprise a des activités.

Kallista Energy concentre ses efforts sur les actions qui visent à sensibiliser sur la nécessité d'une transition énergétique et de sobriété énergétique, des activités sportives collectives ou qui mettent en avant des mobilités douces : courses cyclistes, clubs sportifs, trails... Nous déclinons notre vision à long terme pour nos projets d'énergies renouvelables dans notre soutien à des actions locales. Ainsi, notre engagement auprès des associations locales porte en général sur plusieurs années et nous répartissons nos efforts entre plusieurs initiatives plutôt qu'une action médiatique de grande envergure.

Par ailleurs, Kallista Energy a initié depuis 2020 un partenariat avec le fonds de dotation de l'Office National des Forêts- Agir pour la forêt. L'objectif de ce partenariat est de soutenir des projets qui contribuent à la résilience des écosystèmes et à la préservation de la biodiversité.



Restauration de 5 hectares de forêt en Normandie avec le fonds ONF- Agir pour la forêt



Située aux confins de la Normandie et de la Picardie, dans le Petit Caux, la forêt d'Eu s'étend sur une trentaine de kilomètres, depuis la région d'Eu jusqu'à la région de Neufchâtel-en-Bray et Aumale. Avec ses mares forestières, lisières, clairières et anciennes prairies humides reboisées, cette forêt abrite des habitats remarquables qui ont favorisé le développement d'une faune et d'une flore variées.

Kallista Energy a signé une convention de mécénat avec le fonds de dotation ONF- Agir pour la forêt, créé par l'Office National des Forêts (ONF), pour la restauration de 5 ha de la forêt d'Eu en Seine-Maritime. Les arbres sur ces parcelles, détruits par la tempête Eleanor en 2018, avaient dû être abattus à la suite d'attaques de scolytes.



« Le fonds ONF- Agir pour la forêt remercie Kallista Energy pour son engagement au bénéfice de la préservation des forêts publiques. Celles-ci sont en effet aujourd'hui confrontées à des aléas climatiques et sanitaires majeurs. Le soutien de tous les acteurs de la société pour y faire face est primordial »

Frédérique Lecomte, Directrice du Fonds ONF- Agir pour la forêt.

Les arbres plantés grâce à Kallista Energy permettront de séquestrer environ 100 tonnes de CO₂ sur 30 ans. En plus de la plantation, les équipes de l'ONF vont pouvoir assurer le suivi des parcelles pendant 5 ans, grâce au soutien de Kallista Energy. Quelques membres de l'équipe de Kallista Energy avaient pu se rendre dans la forêt d'Eu pour prêter main forte aux équipes de l'ONF.



Nos engagements pour la gouvernance

Engagement #16

Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec les salariés

Sur le plan de la gouvernance, l'année 2021 a été marquée par la nomination d'un Président indépendant pour notre Comité de Surveillance : Jeroen de Haas.

Jeroen apporte à Kallista Energy sa grande connaissance du secteur européen des énergies renouvelables. Il est le cofondateur de Groendus, une entreprise spécialisée dans les données de comptage, les plateformes énergétiques intelligentes et l'énergie solaire aux Pays-Bas. Jeroen a auparavant été le Directeur général d'Eneco, un important acteur de l'énergie en Europe, où il a contribué au développement des activités en Allemagne et aux Pays-Bas.

Il participe aussi activement à l'atteinte des objectifs de développement durable au sein de plusieurs entreprises en tant que membre du panel industriel de la SGA, l'un des actionnaires institutionnels de Kallista Energy, et à travers les rôles de supervision qu'il occupe dans plusieurs entreprises, notamment Royal Wagenborg, le Port d'Amsterdam, Brisa...



« Je suis très heureux de rejoindre l'équipe de Kallista Energy ». C'est est un véritable plaisir de travailler avec l'équipe très expérimentée et engagée. Je remercie chaleureusement Jan-Wilhem Ruisbroek, mon prédécesseur, pour son travail à ce poste et les actionnaires pour leur confiance. Nous allons poursuivre la dynamique pour faire croître Kallista Energy en Europe dans l'éolien et le solaire ainsi que dans les infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Jeroen de Haas,
Président du Comité de surveillance
de Kallista Energy

Réalisations

2021

- ▶ Nomination d'un Président indépendant pour le Comité de surveillance
- ▶ Organisation de la première assemblée générale réunissant physiquement tous les actionnaires depuis l'ouverture du capital en 2020 (la première AG avait dû se tenir à distance en raison de la pandémie de COVID 19)
- ▶ Respect de la périodicité des réunions avec les différentes instances de dialogue :
 - 10 réunions du CSE
 - En moyenne 1 à 2 réunions du Directoire par mois
 - 4 réunions du Comité de surveillance

Objectifs

2022

- ▶ Créer un comité exécutif, en complément du Directoire, pour intégrer le Directeur Pays Allemagne dans le processus de prise de décisions du groupe
- ▶ Organiser une assemblée générale des actionnaires qui réunira physiquement tous les actionnaires salariés
- ▶ Offrir la possibilité aux collaborateurs arrivés après l'ouverture du capital de l'entreprise en 2020 de devenir actionnaires
- ▶ Respecter la périodicité des réunions du CSE (12 par an), du Directoire (4 par an minimum) et du Comité de Surveillance (4 par an)

Engagement #17

Prévenir les fraudes

Des règles de fonctionnement très strictes ont été définies pour prévenir tous les risques de corruption et de fraude au sein de l'entreprise et dans les interactions avec ses parties prenantes.

Le code de conduite de Kallista Energy, défini en 2018, sert de cadre à toutes les négociations nécessaires au développement de nos projets et précise par exemple les actions à proscrire dans la négociation des loyers pour l'implantation de nos éoliennes.

Les managers de proximité assurent une sensibilisation permanente de l'équipe à ces règles de bonne conduite.



Réalisations

2021

- ▶ Zéro déviation au code de conduite anti-fraude

Objectifs

2022

- ▶ Zéro déviation au code de conduite anti-fraude

Engagement #18

Prévenir les risques de gestion

Kallista Energy a mis en place un contrôle interne documenté et systématique de son activité. Notre équipe, administration et finances, a déployé les outils de gestion nécessaires pour renforcer le contrôle interne (engagements, notes de frais...). Elle s'assure du bon respect des consignes par tous les collaborateurs de l'entreprise afin de maintenir la parfaite intégrité financière et comptable du groupe.



Réalisations

2021

- Recrutement d'un contrôleur de gestion complémentaire

Objectifs

2022

- Maintenir la vérification annuelle par thème tournant du respect des règles de contrôle interne

Engagement #19

Promouvoir la cybersécurité

Les infrastructures énergétiques sont des cibles de prédilection des cyber-attaques. À ce titre, Kallista Energy veille constamment à renforcer et maintenir la sécurité de ses équipements informatiques pour assurer l'intégrité de ses équipements et de ses données.



Réalisations

2021

- Audit sécurité de nos installations ne révélant pas de faille majeure
- Pas d'incident grave et aucune perte de données
- Sensibilisation continue des collaborateurs aux menaces cyber

Objectifs

2022

- Recruter un responsable informatique pour renforcer davantage la cybersécurité de Kallista Energy et assurer la résilience informatique de l'entreprise (plan de suivi d'activité en cas de cyber-attaque...)

Rapport RSE 2021

Groupe **KallistaEnergy**
26-28 rue de Madrid
75008 Paris

FRANCE – ALLEMAGNE – PAYS-BAS

Producteur indépendant d'énergies compétitives
www.KallistaEnergy.com



KallistaEnergy